

Encontact

Bulletin à l'intention des retraités Prestations déterminées

Résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013

L'évaluation actuarielle du Régime de retraite de Postes Canada (le Régime) au 31 décembre 2013 a été effectuée par l'actuaire du Régime, soit Mercer, à la fin du mois de juin et elle a été déposée auprès des organismes fédéraux de réglementation.

L'évaluation met à jour les estimations fournies aux participants au Régime dans le Rapport aux participants 2013.

L'évaluation révèle que le Régime compte un ratio de capitalisation sur le plan de la continuité de 98 %. De ce fait, selon une approche à long terme, le Régime présente un déficit de 296 millions de dollars en ce qui a trait à ses futures obligations au titre des prestations de retraite.

L'évaluation examine également le Régime sur le plan de la solvabilité, ce qui signifie que la santé du Régime est évaluée comme si ce dernier avait pris fin en date du 31 décembre 2013.

En utilisant la valeur de marché des actifs, le Régime présente un déficit de 5 milliards de dollars, pour un ratio de solvabilité de 79,3 %.

Le déficit de solvabilité devant être capitalisé, selon la méthode prescrite du ratio de solvabilité moyen sur trois ans, s'élève à 6,3 milliards de dollars, pour un ratio moyen de solvabilité de 73,9 %. Malgré le meilleur rendement annuel du capital investi depuis la création du Régime, le déficit a augmenté par rapport au résultat de 5,9 milliards de dollars l'année dernière. Pour obtenir d'autres renseignements au sujet du déficit de solvabilité, consultez votre Rapport aux participants 2013.

Deux principales raisons expliquent pourquoi le Régime continue de faire

face à un déficit de solvabilité devant être capitalisé.

Tout d'abord, Postes Canada offre aux participants au Régime une indexation complète de leurs prestations de retraite. Cette garantie de protection contre l'inflation augmente les obligations et les besoins de financement connexe, ce qui demeure très coûteux pour le Régime. De plus, les gens vivent plus longtemps. En 2013, l'actuaire du Régime a mis à jour les hypothèses concernant la durée de vie des participants au Régime et la période durant laquelle ils reçoivent des prestations de retraite. Ce changement était requis par l'Institut canadien des actuaires pour tenir compte de la longévité accrue. Le résultat s'est traduit par une augmentation de l'estimation des obligations au titre des prestations de retraite de Postes Canada.

En vertu des exigences de la législation entourant les régimes de retraite, les répondants de régimes, comme Postes Canada, doivent financer tout déficit de solvabilité sur une période de cinq ans en effectuant des paiements spéciaux. En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté un règlement qui accorde à Postes Canada un allègement des paiements spéciaux au Régime pendant quatre ans (soit de 2014 à 2017). Sans allègement, Postes Canada aurait eu à effectuer des paiements spéciaux d'environ 1,3 milliard de dollars en 2014 et la Société ne dispose pas de cette somme. Cette année, les cotisations de Postes Canada s'élèveront à environ 250 millions de dollars pour les coûts des prestations pour service courant et

Dans ce numéro

Résultats du rendement de la Société – Août 2014	2
Amélioration du site Web du Régime de retraite – À venir cet automne	3
Comment nous comparons-nous aux autres régimes de retraite?	3
Rendement des placements pour la période du 1 ^{er} avril au 30 juin 2014	4

les cotisations des employés s'élèveront à environ 234 millions de dollars.

Une Société solide et concurrentielle est la meilleure garantie d'un Régime viable. En décembre 2013, Postes Canada a mis en place le plan d'action en cinq points pour transformer ses activités et assurer l'avenir des services postaux pour tous les Canadiens. Postes Canada doit également restructurer le Régime de retraite pour veiller à ce qu'il soit abordable et viable pour les participants au Régime et pour la Société. Pour obtenir plus de renseignements sur l'approche à l'égard de la restructuration du Régime, consultez le numéro de juillet 2014 du bulletin *Accent sur nos affaires*, qui a été envoyé à votre domicile et qui est accessible sur le site www.retraitescp.com.

Pour plus de renseignements concernant le Régime et les évaluations actuarielles, consultez le Rapport aux participants 2013, qui a été envoyé à votre domicile en juin et qui est accessible sur le site www.retraitescp.com.

Restrictions : Dans cette publication, le terme Régime désigne le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes. Les prestations exactes reçues du Régime sont régies par le texte officiel du Régime qui est la référence finale dans tous les cas de différends. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.retraitescp.com.

Résultats du rendement de la Société – Août 2014

Le secteur Postes Canada a enregistré un résultat avant impôt de 53 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2014, en raison principalement des éléments suivants : l'incidence de la baisse des coûts des avantages du personnel, la croissance continue du secteur Colis et les nouvelles majorations tarifaires pour le secteur Courrier transactionnel contenues dans le Plan d'action en cinq points.

Les résultats de Postes Canada sont encourageants, mais les volumes du secteur Courrier transactionnel continuent à chuter : ils ont baissé de 38 millions d'articles au cours du deuxième trimestre de 2014, par rapport à la période correspondante de 2013. Cette tendance souligne le besoin urgent de transformer l'entreprise.

« Nous avons encore beaucoup de travail à faire pour transformer notre entreprise et fournir constamment un service de qualité à nos clients, surtout que notre croissance dépend du succès que nous devons obtenir sur des marchés hautement concurrentiels », a précisé Jacques Côté, président de groupe, Réseau de livraison physique.

Postes Canada concentre ses efforts sur la mise en œuvre des divers éléments du Plan d'action en cinq points et a fait des progrès considérables depuis le début de l'exercice.

Pour le secteur Colis, les achats en ligne continuent à stimuler la croissance. Les revenus provenant des colis du secteur Postes Canada ont atteint 353 millions de dollars au deuxième trimestre, soit une augmentation de 11,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le secteur Postes Canada, les coûts des avantages du personnel ont diminué de 58 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, par rapport à la période correspondante de 2013; cette baisse est attribuable aux rendements solides des actifs du régime en 2013 et à une augmentation des taux d'intérêt à long terme utilisés pour calculer les coûts des avantages du personnel en 2014. Les avantages futurs du personnel, y compris le régime de retraite, continuent d'être très instables et imprévisibles, et demeurent un facteur important ayant une incidence sur les résultats opérationnels de la Société.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada a enregistré un résultat avant impôt de 86 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2014. Pour obtenir plus de renseignements au sujet des résultats du rendement de la Société, consultez le communiqué disponible sur le site Web postescanada.ca.



Rappel : Tenez à jour les renseignements sur vos bénéficiaires



La désignation d'un bénéficiaire pour vos prestations de retraite est une partie importante de votre planification successorale. Elle vous assure que vos vœux sont respectés et que vos prestations de retraite seront versées aux bonnes personnes après votre décès. Le Service des pensions veut s'assurer que vous avez désigné un bénéficiaire.

Servez-vous du formulaire Désignation de bénéficiaire(s) pour désigner votre bénéficiaire ou apporter des changements. Vous trouverez ce formulaire sur le site www.retraitescp.com sous la rubrique « Formulaires ».

Votre conjoint ou conjoint de fait au moment de prendre votre retraite a droit aux prestations de survivant en vertu du Régime; vous n'avez donc pas besoin de l'ajouter comme bénéficiaire. En vertu de la loi, votre conjoint ou conjoint de fait est automatiquement votre survivant.

Si vous souhaitez proposer des sujets pour le bulletin Encontact veuillez écrire à

SERVICE DES PENSIONS
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU B320
OTTAWA ON K1A 0B1

OU par courriel à
pension.services@postescanada.ca



Amélioration du site Web du Régime de retraite – À venir cet automne

Nous sommes très enthousiastes à l'approche du lancement du nouveau site www.retraitecp.com. Le nouveau site Web vous permettra de naviguer et de trouver les renseignements dont vous avez besoin plus facilement. Sa nouvelle allure contemporaine s'harmonise bien aux autres sites Web de Postes Canada.

Le site continuera d'offrir la même information que nos participants veulent et utilisent, comme la section sur les événements de la vie, le calendrier des paiements des prestations de retraite et les coordonnées pour nous joindre.

Parmi les nouveautés seront des pages conçues pour les participants au volet à cotisations déterminées, au Régime d'épargne-retraite collectif et au nouveau Régime d'épargne volontaire (REV).

Nous achevons d'effectuer les améliorations du site. Visitez le site www.retraitecp.com plus tard cet automne pour voir sa nouvelle apparence.



Comment nous comparons-nous aux autres régimes de retraite?

Selon CEM Benchmarking Inc., les équipes du Service des pensions et de la Division des placements de la caisse de retraite fournissent des services à des coûts raisonnables et reçoivent une cote élevée par rapport à ceux des autres régimes de retraite au Canada et dans le monde.

CEM Benchmarking Inc. est une entreprise indépendante qui effectue des examens annuels des grands régimes de retraite dans le monde entier. L'entreprise compare les niveaux de service et les coûts d'administration des régimes de retraite et produit des rapports sur les résultats. Le Régime de retraite de Postes Canada a participé au sondage de 2013 et a obtenu ces résultats :

	Postes Canada	Moyenne du groupe de pairs
Frais administratifs par participant	138 \$	196 \$
Cote des services aux participants (sur un total de 100)	78	75
Coûts de gestion des placements (par tranche de 100 \$ de la moyenne des actifs)	0,32 \$	0,43 \$

En 2013, le Régime de retraite de Postes Canada a obtenu la 11^e place par rapport aux 100 principaux régimes de retraite canadiens pour ce qui est du total des actifs du Régime. Il s'agit du plus important régime de retraite offert par un seul employeur au Canada.

Source : Benefits Canada

Le Service des pensions et la Division des placements se servent de ces renseignements pour comprendre notre position par rapport aux autres régimes de retraite et aux meilleures pratiques de l'industrie, et pour améliorer nos services.

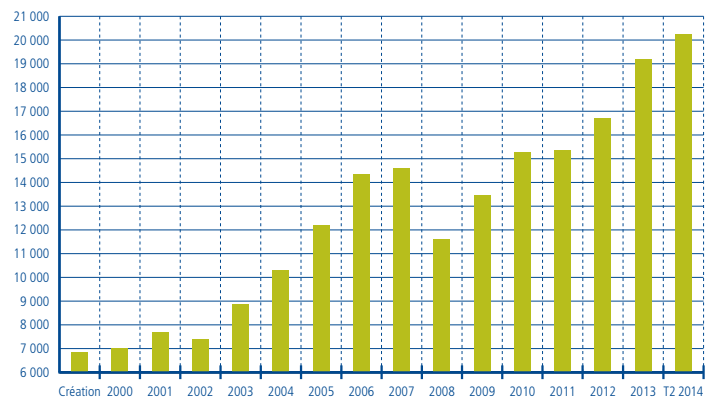
Conjoncture du marché

Au cours du deuxième trimestre de 2014, les marchés des actions ont connu une hausse. L'indice composé S&P/TSX canadien a connu une hausse de 6,4 %. En termes de dollars canadiens, l'indice S&P 500 aux États-Unis a connu une hausse de 1,6 %, et l'indice EAEO a connu une hausse de 0,5 %. L'indice Univers obligataire FTSE TMX Canada a augmenté de 2,0 % pendant le trimestre. La Banque du Canada a maintenu les taux d'intérêts à un niveau stable de 1,0 %. Le tableau suivant fait état du rendement de la caisse du Régime (pourcentage de rendement).

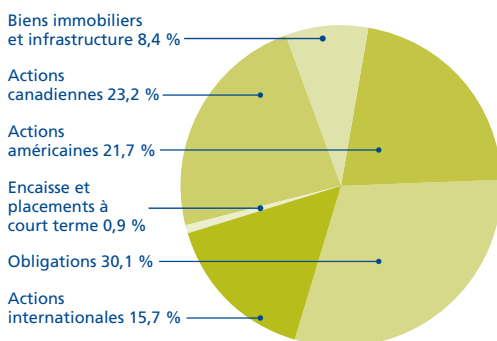
Catégorie d'actif	Valeur de marché (en millions de dollars)	2014 avril-juin (%)	2014 cumul (%)	2013 année (%)	2012 année (%)	2011 année (%)	2010 année (%)	2009 année (%)
Revenu fixe								
Encaisse et placements à court terme	188,9	0,3	0,5	1,0	1,0	1,0	1,0	1,7
Obligations	6 096,2	2,3	5,7	-2,0	4,6	10,5	7,7	8,7
Actions								
Actions canadiennes	4 696,8	5,9	11,4	20,3	7,3	-9,1	15,2	33,0
Actions américaines	4 386,5	-0,2	5,2	44,2	14,7	3,1	9,5	9,9
Actions internationales	3 192,2	1,0	6,1	24,0	17,8	-12,7	4,0	16,3
Biens immobiliers et infrastructure	1 693,1	1,5	3,2	11,3	15,2	15,0	15,1	-9,1
Total du Régime de pension agréé	20 253,7	2,56	6,64	16,88	10,13	0,19	10,38	16,19
Indice de référence		3,07	7,16	14,00	8,51	0,78	9,85	15,79

Points saillants des placements

- Pour le deuxième trimestre, le taux de rendement de la caisse se situait à 2,56 % par rapport à l'indice de référence de 3,07 %. Jusqu'à présent, la caisse de retraite a augmenté de 6,64 % par rapport à l'indice de référence de 7,16 %.
- Au 30 juin 2014, la caisse avait un actif de 20 253,7 millions de dollars.
- Le Régime a eu des sorties d'argent nettes de 110,0 millions de dollars au cours du deuxième trimestre. Les actions américaines ont été réduites de 50,1 millions de dollars, le compte de couverture de change de 36,1 millions et l'encaisse et placements à court terme de 96,0 millions. Affectés aux actions internationales ont été 50,0 millions de dollars. Quant aux actifs non traditionnels, 30,4 millions de dollars ont été affectés à des sociétés à capital fermé, tandis que 7,8 millions ont été prélevés des biens immobiliers et 0,4 millions prélevés de l'infrastructure.



Composition de l'actif



Points saillants de la composition de l'actif

- Au 30 juin 2014, 69,0 % de l'actif ont été affectés à des actions, à des biens immobiliers et à l'infrastructure comparativement à la composition de l'actif visée de 62,5 %. Les actions canadiennes représentaient 23,2 % du total, les actions américaines, 21,7 %, les actions internationales, 15,7 % et les biens immobiliers et l'infrastructure, 8,4 %.
- Un pourcentage de l'actif de 31,0 % a été investi dans des obligations et des placements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 5,8 % d'obligations à rendement réel, 24,3 % d'obligations nominales et 0,9 % d'encaisse et placements à court terme.